



Pour de nombreuses petites entreprises, le financement reste un problème

2014 / 4
08 | 04 | 2014



COMMUNAUTÉ



PROSPÉRITÉ



PROTECTION

Itinera plaide pour la mise en place de nouvelles sources de financement pour les entreprises

La crise a eu un impact considérable sur les entreprises et leur financement. Dans son rapport "Vers de nouvelles initiatives pour le financement des entreprises dans notre pays", Itinera analyse la problématique de la création et de la croissance des entreprises. Ce sont surtout les petites entreprises qui rencontrent des difficultés à encore obtenir des crédits auprès des banques, en dépit du fait que ces petites entreprises, précisément, sont très dépendantes des banques. Itinera invite le prochain gouvernement à soutenir des sources alternatives de financement, en plus du financement par le secteur bancaire. La mesure consistant à ne pas avantager le livret d'épargne par rapport à d'autres formes d'investissement qui peuvent jouer un rôle direct dans le financement de nos entreprises représente déjà un premier pas en ce sens. Des mesures telles que la revalorisation du rôle de la bourse, l'évaluation de toutes les mesures quant à leur impact sur les PME et le financement participatif (crowdfunding) jouent un rôle important dans ce contexte. Itinera invite aussi les banques à plus se comporter comme des banques relationnelles sur mesure pour les petites entreprises innovantes.

Promouvoir le capital-risque

Notre pays doit faire du développement du capital-risque une priorité. Il faut prendre au sérieux les conseils européens pour le développement du secteur du capital-risque. Le gouvernement Di Rupo n'est pas parvenu à étendre à d'autres formes d'investissement à long terme l'exonération fiscale des 1880 premiers euros d'intérêts sur un livret d'épargne. D'un point de vue économique, il nous semble en effet important que dans le contexte actuel, le livret d'épargne ne soit pas avantagé par rapport à d'autres investissements qui peuvent jouer un rôle direct dans le financement de nos entreprises.

Revaloriser le rôle de la bourse

Plusieurs propositions peuvent être avancées pour stimuler l'activité boursière en Belgique. Sur le plan fiscal, nous suggérons de maintenir l'actuel régime fiscal libératoire, la suppression de la taxe sur les transactions pour les PME avec une valorisation de marché de moins d'un milliard d'euros, et la non-imposition des dividendes payés en actions. L'argent libéré en sortant du capital-risque peut servir de capital de départ pour une nouvelle entreprise. Il est important qu'après être sorti de cette façon du capital-risque, l'entrepreneur concerné soit suffisamment motivé pour se lancer dans un nouveau défi afin que se crée une culture d'entrepreneuriat en série (serial entrepreneurship). L'attribution d'un droit de vote multiple aux actionnaires fondateurs pourrait être envisagée.

Favoriser la banque relationnelle sur mesure pour les petites entreprises innovantes

Les banques recourent de plus en plus souvent à des modèles et des méthodes d'évaluation des risques client (credit scoring) qui ne conviennent pas à ce genre de projets. Avant, les analystes de crédit disposaient encore de la marge de manœuvre nécessaire pour faire valoir leur avis et leur pouvoir de jugement, et donner malgré tout une chance aux bonnes entreprises en demande de crédit. Les études en la matière révèlent notamment l'importance de l'information 'douce' dans le processus d'octroi du crédit. Compte tenu du rôle sociétal des banques, un dialogue à ce sujet est certainement nécessaire entre les diverses parties prenantes. Il est erroné de penser que, dans le contexte d'une banque relationnelle, une évaluation fondée davantage sur des informations 'douces' serait par définition plus risquée pour décider de l'octroi de crédits.

Les banques avaient par le passé un 'service de dépistage' plus développé qu'aujourd'hui, qui permettait de suivre de plus près et de soutenir les entreprises qui avaient des problèmes avec leurs crédits. Ce rôle devrait certainement être revalorisé. En effet, les personnes animées de l'esprit d'entreprise peuvent elles aussi traverser des périodes plus difficiles. Dans ce cas, le soutien apporté par un manager intérimaire (ou manager de crise) professionnel pourrait leur être d'un précieux secours. Dans ce domaine là aussi, notre pays présente encore d'importantes lacunes.

Le financement participatif en tant que pierre angulaire du capital-investissement pour la Belgique

Le financement participatif est une autre façon de financer les projets en réunissant bailleurs et emprunteurs sur une plate-forme (en ligne). En ce qui concerne la question de l'information sur la qualité et l'intégrité de l'entrepreneur, il est possible d'y répondre de plusieurs façons, par le biais de systèmes de réputation et de feedback. La plate forme de financement participatif peut aussi jouer un rôle dans ce contexte, mais il faut veiller à toujours préserver un juste équilibre entre transparence et excès d'administration.

Ce qui peut avoir un important effet multiplicateur, c'est lorsque des fonds de capital risque et capital investissement réputés s'engagent à investir si un projet initialement lancé par le biais d'un financement participatif atteint des objectifs définis au préalable. Ces fonds pourraient jouer un rôle constructif en attribuant des labels de qualité aux initiatives de financement participatif. Le public peut être protégé en instaurant une limitation au niveau du montant des participations individuelles. Mais comme la fixation de limites par rapport au total des montants levés peut aussi avoir pour effet de briser l'élan de ce nouvel instrument, la prudence sera de mise à ce niveau.

Évaluer toutes les mesures quant à leur impact sur les PME, et garder une politique cohérente

Les pouvoirs publics imposent régulièrement aux entreprises des exigences qui pour les PME sont difficiles à supporter en raison de leur taille plus limitée. Ces exigences partent généralement de bonnes intentions sur le plan de la protection des consommateurs ou de la défense des intérêts des travailleurs ou des investisseurs, mais il est impératif d'éviter que de telles mesures ne nuisent au développement des PME. Il est non seulement essentiel de soutenir les PME pour rendre leurs dossiers 'banquables', il faut aussi les accompagner pour les rendre 'investment ready'.

Lisez le rapport sur www.itinerainstitute.org

Pour plus d'informations, contactez **Ivan Van de Cloot** (Chef économiste) : 0478 43 47 17